



Planification des soins de longue durée

Renseignements sur le processus de demande et d'admission

Qu'est-ce qu'un foyer de soins de longue durée?

Un foyer de soins de longue durée est un endroit où vous pouvez vivre confortablement et avec dignité quand il devient trop difficile de vivre à la maison de façon autonome. Les foyers de soins de longue durée sont parfois appelés des maisons de soins infirmiers.

Un foyer de soins de longue durée fournit :

- des soins infirmiers sur place 24 heures sur 24
- tous les repas
- une aide quotidienne pour les soins personnels – par exemple, prendre un bain, s'habiller et manger
- un hébergement avec mobilier de base, y compris un lit, une chaise et des draps
- des services de blanchisserie et d'entretien ménager
- des services religieux et spirituels
- des articles d'hygiène personnelle
- quelqu'un pour vous aider à gérer vos médicaments et à utiliser vos fournitures médicales et/ou cliniques
- des programmes sociaux et récréatifs
- un environnement sûr et sécurisé
- parfois des lits de court séjour, notamment des lits de services de relève et de soins de convalescence

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire coordonne les placements dans les foyers de soins de longue durée.



Tous les foyers de soins de longue durée ont des conseils de résidents et beaucoup ont également des conseils de familles. Les deux jouent un rôle dans les services offerts dans les foyers et dans l'amélioration de la qualité de vie des résidents, notamment en répondant aux questions des résidents et en aidant les nouveaux arrivants et leur famille à s'adapter au nouvel environnement dans le foyer. Les foyers de soins de longue durée sont agréés par le gouvernement de l'Ontario et doivent satisfaire aux exigences de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée*.

Comment savoir s'il est temps de demander des soins de longue durée?

Les changements et les transitions font partie de toutes les étapes et de tous les âges de la vie. Il peut arriver un moment où vous souhaitez envisager un foyer de soins de longue durée pour la prochaine étape de votre vie. Vous pouvez commencer à explorer les soins de longue durée comme option lorsque vous :

- sentez que vos besoins en soins dépassent ce que les autres services de la collectivité peuvent offrir
- avez besoin d'aide pour les tâches quotidiennes, comme manger, se laver et s'habiller
- avez besoin d'un suivi sur place pour votre sécurité et votre bien-être
- êtes incapable de retourner à la maison après un séjour à l'hôpital
- avez besoin de soins infirmiers disponibles sur place 24 heures sur 24

Par où commencer?

Que vous souhaitiez vous renseigner sur les soins de longue durée pour vous-même, un membre de votre famille ou un ami, les professionnels bienveillants et bien informés de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire vous soutiendront tout au long de votre processus décisionnel. Un coordonnateur de soins travaillera avec vous pour :

- explorer d'autres solutions de logement telles :
 - qu'un logement avec services de soutien et d'aide à la vie autonome pour vous aider à rester chez vous le plus longtemps possible
 - que des maisons de retraite, qui sont des établissements privés qui conviennent aux personnes âgées qui ont besoin d'une assistance médicale minimale
- évaluer vos besoins, que vous soyez à la maison, ailleurs dans la collectivité ou à l'hôpital, et déterminer votre admissibilité à un foyer de soins de longue durée
- vous aider à prendre une décision éclairée et vous aider, ainsi que votre famille, à remplir votre demande auprès des foyers de soins de longue durée
- évaluer si vous êtes admissible aux services de soins à domicile et, si vous y êtes admissible, élaborer un plan de soins personnalisé qui répond à vos besoins jusqu'à ce qu'un lit de soins de longue durée devienne disponible

La décision de demander des soins de longue durée est la vôtre. Vous pouvez avoir beaucoup de questions et d'émotions mixtes. Il peut être utile de partager vos sentiments avec des personnes en qui vous avez confiance, y compris vos amis, votre famille, votre médecin ou votre chef religieux/spirituel.

Quels sont les coûts?

Une fois admis dans un foyer de soins de longue durée, vous devez contribuer au coût de votre séjour. Le ministère des Soins de longue durée publie les coûts d'hébergement dans tous les foyers de soins de longue durée à Ontario.ca/LongTermCare. Vous pourriez être admissible à une aide financière. Vous pouvez parler avec votre coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour obtenir plus de renseignements sur les coûts.

Comment présenter une demande à un foyer de soins de longue durée?

1) Présentation d'une demande

Vous pouvez discuter avec un coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire pour déterminer si vous êtes admissible à un foyer de soins de longue durée et de trouver des foyers qui vous conviennent. Vous pouvez soumettre vous-même une demande à un foyer ou un membre de votre famille, un médecin, une infirmière ou un travailleur communautaire peut vous adresser à un coordonnateur de soins qui se chargera de faire la demande. Si une personne n'est pas apte à prendre une décision sur les soins de longue durée dont elle a besoin, le mandataire spécial (par exemple, la personne qui détient une procuration relative au soin de la personne ou certains membres de la famille) peut le faire en son nom. C'est une bonne idée de discuter ouvertement et respectueusement avec la personne pour laquelle les soins de longue durée sont envisagés de la décision de soumettre une demande pour de tels soins en son nom.

2) Visite des foyers que vous aimeriez considérer

Vous trouverez des réponses à certaines de vos questions en visitant des foyers ou en faisant des visites virtuelles (si disponibles) sur le site Web de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire ou des foyers de soins de longue durée. En faisant une visite guidée des foyers, vous aurez une meilleure idée de leur environnement et des gens qui y travaillent et y vivent. Lorsque vous visitez un foyer de soins de longue durée, vous pouvez demander :

- une trousse d'information sur le foyer
- des copies de rapports d'inspection récents – la province effectue des inspections régulières, comme l'exige la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée*. Vous pouvez également trouver les rapports en ligne à publicreporting.ltchomes.net
- de parler à un membre du conseil des résidents du foyer
- de parler à un membre du conseil des familles du foyer, s'il en existe

Avant de visiter les foyers de soins de longue durée qui vous intéressent, déterminez les caractéristiques qui sont importantes pour vous et préservez une visite guidée. Certaines choses à considérer pour déterminer les caractéristiques qui sont importantes pour vous :

- **Emplacement** : Le foyer est-il assez proche pour que votre famille et vos amis puissent venir vous visiter?
- **Préférences culturelles/linguistiques/religieuses** : Est-ce que ces facteurs doivent être pris en compte?
- **Types de programmes/d'activités offerts** : Quels types de programmes/d'activités (par exemple, les activités sociales ou les sorties) le foyer offre-t-il à ses résidents?
- **Affiliation antérieure** : Préférez-vous un foyer de soins de longue durée en particulier parce que vous l'avez fréquenté dans le passé (par exemple, en tant que bénévole, membre du conseil ou ami/famille d'un résident)?
- **Type d'hébergement** : Quel type de chambre convient le mieux à vos besoins? Les choix comprennent une chambre individuelle, une chambre à deux lits ou une chambre de base. Veuillez demander à votre guide les modalités d'utilisation de la chambre (par exemple, partager les salles de bain, partager les chambres, personnaliser votre chambre avec des œuvres d'art) et les coûts.
- **Besoins supplémentaires** : Partout en Ontario, il existe des lits pour anciens combattants, pour conjoints ayant tous les deux besoin de soins de longue durée et pour ceux qui ont des préférences religieuses, culturelles ou linguistiques. Votre coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire vous aidera à déterminer s'il y a des foyers dans votre région qui répondent à vos besoins particuliers et si vous répondez aux critères d'admission.

3) Évaluations et formulaires

- Si vous décidez que les soins de longue durée vous conviennent, vous pouvez travailler avec votre coordonnateur de soins pour amorcer le processus de demande.
- On vous demandera de remplir plusieurs formulaires dans le cadre du processus de demande. Vous ou votre mandataire spécial devez donner un consentement pour soumettre une demande à un foyer de soins de longue durée et y être admis.
- Dans le cadre du processus de demande, votre coordonnateur de soins du RLISS réalisera des évaluations pour déterminer si vous êtes admissible à un placement dans un foyer de soins de longue durée et si un tel foyer peut répondre à vos besoins en matière de soins.
- Si vous y êtes admissible, vous pouvez choisir des foyers partout en Ontario. Services de soutien à domicile et en milieu communautaire peut vous placer sur un maximum de cinq listes d'attente. (Ce maximum ne s'applique pas aux personnes évaluées comme nécessitant un placement immédiat dans un foyer de soins de longue durée en raison d'une dégradation grave de l'état de santé ou d'autres circonstances urgentes.)

Que faire si je suis admissible à des soins de longue durée?

Votre coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire vous informera que vous êtes admissible aux soins de longue durée et enverra votre demande aux foyers que vous avez sélectionnés. Chaque foyer de soins de longue durée examinera votre demande pour déterminer s'il peut répondre à vos besoins.

Que faire si je ne suis pas admissible à des soins de longue durée?

Si vous n'êtes pas admissible à un placement dans un foyer de soins de longue durée, votre coordonnateur de soins vous expliquera pourquoi et vous aidera à trouver des solutions de rechange pour répondre à vos besoins. Il vous mettra en relation avec les services communautaires qui vous conviennent, tels que les services de repas, les visites amicales et les programmes de jour pour adultes, pour vous aider à rester à la maison plus longtemps que vous ne le pensiez.

Si vous apprenez que vous n'êtes pas admissible aux soins de longue durée et que vous n'êtes pas d'accord avec la décision, nous vous encourageons à en discuter avec votre coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire. Si vous n'êtes toujours pas satisfait de la décision, vous avez le droit de faire appel auprès de la Commission d'appel et de révision des services de santé :

Commission d'appel et de révision des services de santé
9^e étage, 151, rue Bloor Ouest
Toronto (Ontario) M5S 1S4
Téléphone : 416 327-8512 ou 1 866 282-2179 (sans frais)



Listes d'attente et temps d'attente

Avant d'emménager dans l'un des foyers de soins de longue durée que vous avez choisis, vous devrez probablement attendre jusqu'à ce qu'un lit approprié pour vos besoins de soins devienne disponible. Le temps d'attente peut varier de quelques jours, mois ou même plus, selon le type d'hébergement que vous recherchez et vos besoins de soins.

Nous savons que l'attente peut être stressante pour vous et vos soignants. Pendant ce temps, votre coordonnateur de soins continuera de travailler avec vous pour veiller à ce que vos besoins soient satisfaits jusqu'à ce qu'un lit de soins de longue durée devienne disponible.

Si vous êtes sur la liste d'attente depuis un certain temps, votre coordonnateur de soins pourrait devoir vous réévaluer pour voir s'il y a eu des changements dans votre état ou votre situation.

Attente à l'hôpital

Votre chez-vous est l'endroit idéal pour évaluer vos besoins en matière de soins de longue durée et élaborer le meilleur plan de soins immédiats et à plus long terme possible pour vous. Dans votre domicile, il est plus facile d'évaluer et de comprendre vos besoins quotidiens. À certaines occasions, une personne peut devoir attendre à l'hôpital pour un placement à long terme. Si vous êtes à l'hôpital pendant que vous attendez un placement dans un foyer, vous ou votre aidant naturel devrez peut-être envisager des foyers de soins de longue durée avec des temps d'attente plus courts afin de pouvoir recevoir les soins dont vous avez besoin plus tôt.

Les patients dans les hôpitaux qui attendent d'être placés dans un foyer de soins de longue durée peuvent être tenus de payer une quote-part pour soins de longue durée. Cette quote-part est une contribution au coût de l'hébergement et des repas à l'hôpital, et est comparable à la quote-part qui s'applique aux résidents des foyers de soins de longue durée. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la quote-part, y compris les taux et les informations sur les paiements réduits, au : <https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-de-laide-pour-payer-des-soins-de-longue-duree>

Si vous emménagez dans un foyer de soins de longue durée dont la liste d'attente est plus courte, vous pouvez demeurer sur la liste d'attente pour le foyer de votre choix et emménager dans ce foyer lorsqu'un lit devient disponible.

Attente à la maison

Si vous vivez à la maison pendant que vous attendez et avez besoin d'aide de toute urgence, vous ou votre aidant naturel devrez peut-être envisager des foyers de soins de longue durée ayant des temps d'attente plus courts afin de recevoir les soins dont vous avez besoin plus tôt.

Si vous emménagez dans un foyer de soins de longue durée dont la liste d'attente est plus courte, vous pouvez demeurer sur la liste d'attente pour le foyer de votre choix et emménager dans ce foyer lorsqu'un lit devient disponible.

Offre de lit

Votre coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire communiquera avec vous lorsqu'un lit approprié sera disponible dans l'un des foyers choisis. Vous devez prendre la décision d'accepter ou de refuser le lit dans les 24 heures suivant la réception de l'offre. Pendant ce temps, vous pouvez parler avec votre famille ou vos soignants de cette décision.

a) **Accepter une offre de lit**

Si vous choisissez d'accepter l'offre de lit, vous devez emménager dans les cinq (5) jours suivant son acceptation. Le ministère ne peut pas tenir des lits « vacants » en raison de la forte demande. Peu importe le moment où vous emménagez, vous devrez payer les frais d'hébergement pour chacun des cinq (5) jours. Si vous emménagez le jour où vous recevez l'offre de lit, vous devez également payer le coût pour ce jour. Si le lit qui vous est offert n'est pas votre premier choix, vous pouvez également choisir de garder votre nom sur la ou les listes d'attente pour votre ou vos autres choix. Veuillez noter que votre niveau de priorité sur la liste d'attente de vos autres choix peut changer lorsque vous acceptez une offre de lit.

Le jour de l'emménagement, vous devrez assumer les frais pour vous rendre au foyer de soins de longue durée, ainsi que les frais de déménagement et d'autres arrangements nécessaires.

b) **Refuser une offre de lit**

Si vous décidez de refuser une offre de lit, votre dossier sera fermé et vous serez retiré de la liste d'attente de tous les foyers que vous avez choisis. Vous ne serez pas en mesure de présenter une nouvelle demande avant 12 semaines après le jour où vous avez été retiré de la liste d'attente, à moins d'un changement dans votre état ou votre situation. Il y a quelques exceptions à cette règle. Vous voudrez peut-être en discuter avec votre coordonnateur de soins de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire.

Qu'arrive-t-il si un foyer de soins de longue durée refuse ma demande?

Un foyer de soins de longue durée peut refuser votre demande pour les raisons suivantes en vertu de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée*.

Le foyer de soins de longue durée :

- n'a pas les installations physiques nécessaires pour répondre à vos besoins en matière de soins
- le personnel du foyer n'a pas l'expertise infirmière nécessaire pour répondre à vos besoins en matière de soins

Si votre demande est refusée, le foyer vous fournira, par écrit, la raison du refus et votre coordonnateur de soins vous aidera à chercher des solutions de rechange.

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision du foyer de soins de longue durée, vous pouvez déposer une plainte en appelant la **ligne ACTION des Soins de longue durée au 1 866 434-0144**.



North York Ouest

Downsview LTC Centre

3595, rue Keele
Downsview, ON M3J 1M7
Tél: 416 633-3431

Harold & Grace Baker Centre

1, avenue Northwestern Ouest
Toronto, ON M6M 2J7
Tél: 416 654-2889

Hawthorne Place Care Centre

2045, avenue Finch Ouest
Toronto, ON M3N 1M9
Tél: 416 745-0811

Norfinch

22, promenade Norfinch
North York, ON M3N 1X1
Tél: 416 623-1120

North Park Nursing Home

450, rue Rustic
Toronto, ON M6L 1W9
Tél: 416 247-0531

Ukrainian Cdn Care Centre

60, rue Richview
Etobicoke, ON M9A 5E4
Tél: 416 243-7653

Villa Colombo Homes

40, avenue Playfair
Toronto, ON M6B 2P9
Tél: 416 789-2113

Village of Humber Heights

2245, avenue Lawrence
Etobicoke, ON M9P 3W3
Tél: 416 235-0201

Weston Terrace

2005, avenue Lawrence Ouest
Toronto, ON M9N 3V4
Tél: 416 243-8879

North York Centre

Carefree Lodge

306, avenue Finch Est
Willowdale, ON M2N 4S5
Tél: 416 397-1500

Chartwell Gibson Long Term Care Residence

1925, avenue Steeles Est
North York, ON M2H 2H3
Tél: 416 493-4666

Cheltenham Care Community

5935, rue Bathurst
Toronto, ON M2R 1Y8
Tél: 416 223-4050

Cummer Lodge

205, avenue Cummer
North York, ON M2M 2E8
Tél: 416 392-9500

Extencicare Bayview

550, avenue Cummer
Toronto, ON M2K 2M2
Tél: 416 226-1331

Seniors' Health Centre

2, Buchan Court
North York, ON M2J 5A3
Tél: 416 756-0066

Thompson House

1, Overland Drive
Don Mills, ON M3C 2C3
Tél: 416 447-7244

Valleyview Residence

541, avenue Finch Ouest
Toronto, ON M2R 3Y3
Tél: 416 398-0555

Région de York Nord

Cedarvale Lodge Retirement and Care Community

121, avenue Morton
Keswick, ON L4P 3T5
Tél: 905 476-2656

Chartwell Aurora Long Term Care Residence

32, rue Mill
Aurora, ON L4G 2R9
Tél: 905 727-1939

Eagle Terrace

329, rue Eagle
Newmarket, ON L3Y 1K3
Tél: 905 895-5187

Mackenzie Place

52, rue George
Newmarket, ON L3Y 4V3
Tél: 905 853-3242

River Glen Haven Nursing Home

160, rue High CP 368
Sutton West, ON L0E 1R0
Tél: 905 722-3631

Southlake Residential Care Village

640, rue Grace
Newmarket, ON L3Y 8V7
Tél: 905 895-7661

Willows Estate Nursing Home

13837, rue Yonge
Aurora, ON L4G 3G8
Tél: 905 727-0128

York Region Newmarket Health Centre

194, rue Eagle
Newmarket, ON L3Y 1J6
Tél: 905 895-3628

Questions ou préoccupations?

- Pour des renseignements généraux sur les soins de longue durée : visitez ontario.ca/fr/page/soins-de-longue-duree-en-ontario ou healthcareathome.ca/central/fr
- Si vous avez des questions sur le processus de demande ou le placement dans un foyer de soins de longue durée : appelez-nous au 416 222-2241 ou 905 895-1240
- Pour faire part de vos préoccupations ou plaintes : appelez la ligne ACTION des Soins de longue durée au 1 866 434-0144
- Pour en savoir plus sur les lois qui régissent les foyers de soins de longue durée : visitez ontario.ca/fr/lois

Région de York Est

Bethany Lodge

23, 2^e rue
Unionville, ON L3R 2C2
Tél: 905 477-3838

Bloomington Cove Care Community

13621, 9^e ligne, RR 2
Stouffville, ON L4A 7X3
Tél: 905 640-1310

Chartwell Woodhaven Long Term Care Residence

380, rue Church
Markham, ON L6B 1E1
Tél: 905 472-3320

Markhaven Inc.

54, avenue Parkway
Markham, ON L3P 2G4
Tél: 905 294-2233

Mon Sheong Stouffville Long Term Care Centre

162, promenade Sandiford
Stouffville, ON L4A 0G4
Tél: 905 883-9288

Parkview Home Long Term Care

123, rue Weldon
Stouffville, ON L4A 0G8
Tél: 905 640-1911

Union Villa

4300, Autoroute 7
Unionville, ON L3R 1L8
Tél: 905 477-2822

Yee Hong Centre – Markham

2780, avenue Bur Oak
Markham, ON L6B 1C9
Tél: 905 471-3232

Région de York Ouest

Elginwood Long Term Care

182, rue Yorkland
Richmond Hill, ON L4S 2M9
Tél: 905 737-0858

King City Lodge Nursing Home

146, Fog Road RR 1
King City, ON L7B 1A3
Tél: 905 833-5037

Kristus Darzs Latvian Home

11290, Pine Valley Drive
Woodbridge, ON L4L 1A6
Tél: 905 832-3300

Langstaff Square Care Community

170, Red Maple Road
Richmond Hill, ON L4B 4T8
Tél: 905 731-2273

Mackenzie Health Long Term Care Home

10, rue Trench, 5^e étage
Richmond Hill, ON L4C 4Z3
Tél: 905 883-2442

Mariann Home

9915, rue Yonge
Richmond Hill, ON L4C 1V1
Tél: 905 884-9276

Mon Sheong Richmond Hill

11199, rue Yonge
Richmond Hill, ON L4S 1L2
Tél: 905 883-9288

Sherwood Court

300, Ravineview Drive
Maple, ON L6A 3P8
Tél: 905 303-3565

Villa Colombo Vaughan

10443, Autoroute 27
Vaughan, ON L0J 1C0
Tél: 289 202-2222

Villa Leonardo Gambin

40, Friuli Court
Woodbridge, ON L4L 9T3
Tél: 905 856-3939

York Region Maple Health Centre

10424, rue Keele
Maple, ON L6A 2L1
Tél: 905 303-0133

Simcoe-Sud

Bradford Valley

2656, 6^e ligne
Bradford, ON L3Z 2A1
Tél: 905 952-2270

Good Samaritan Nursing Home

481, rue Victoria Street Est
Alliston, ON L9R 1J8
Tél: 705 435-5722

Simcoe Manor Home for the Aged

5988, 8^e ligne
Beeton, ON L0G 1A0
Tél: 905 729-2267

Pour communiquer avec nous

Services de soutien et en milieu communautaire

du Centre

11 Allstate Parkway, bureau 500
Markham, Ontario L3R 9T8

Visitez notre site Web à

healthcareathome.ca/central/fr

Par téléphone ou ATS :

905 895-1240

416 222-2241

1 888 470-2222

ATS: 416 222-0876

310-2272 (indicatif régional non nécessaire)

Pour des renseignements sur les services de santé et les services communautaires, visitez le site Web

lignesantécentre.ca